



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 28 février 2024 à 9 h 21 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240228-738

MOUVEMENT - GESTIONNAIRE DE PROJETS D'ENVERGURE
- INGÉNIERIE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de procéder à la réaffectation de l'employé numéro 43219 au poste de gestionnaire de projets d'envergure, avec une période d'essai de 6 mois, au Service de l'ingénierie.

(SD-2024-494)

CE-20240228-739

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- MOUVEMENT - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 140 000 \$ pour assurer le financement du salaire et des bénéfices sociaux suite à la réaffectation d'un gestionnaire de projets d'envergure au Service de l'ingénierie, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(SD-2024-494)

CE-20240228-740

SUSPENSION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 19 février 2024.



(SD-2024-652)

CE-20240228-741

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 10 jours, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 19 février 2024.

(SD-2024-695)

CE-20240228-742

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 21 février 2024.

(SD-2024-877)

CE-20240228-743

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 2 jours, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 21 février 2024.

(SD-2024-889)

CE-20240228-744

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 21 février 2024.

(SD-2024-892)



CE-20240228-745	STAGE - SÉCURITÉ INCENDIE RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'autoriser 20 étudiants à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 2 semaines, au poste de stagiaire au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-913)
CE-20240228-746	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1858 RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1858, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les ententes-cadres pour des services professionnels en archéologie, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres: Arkéos inc. lot 1 1 931 580 \$; Ethnoscop inc. lot 2 1 609 650 \$; de rejeter les soumissions reçues pour le lot 3 et d'annuler le lot 3 dudit contrat. (CT:1785874) (SD-2024-556)
CE-20240228-747	AUTORISATION - DÉPÔT - AVIS DE CESSATION - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs un avis de cessation en vertu de l'article 31.0.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour l'arrêt des activités de la plateforme de compostage située au 4026, boulevard Dagenais Ouest.



(SD-2024-884)

CE-20240228-748

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE FINALE - CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver l'entente finale au montant de 4 585 353,81 \$ à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval concernant le projet de rénovation et d'agrandissement de la piscine intérieure du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, situé au 310, boulevard Cartier Ouest;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1787501)
(SD-2024-346)

À 9 h 41, la séance est suspendue.

À 9 h 55, la séance se poursuit. Tous les membres sont présents.



À 12 h 11, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière